

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 1^{er} février 2023

**Portant nomination au Conseil d'administration du
Centre technique des industries mécaniques (CETIM)**

NOR : ECOI2303229A

**Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et
numérique,**

Vu les articles L. 521-1 à L. 521-13 du code de la recherche ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 1965, modifié par les arrêtés du 10 octobre 1967 et du 5 août
1997, portant création du Centre technique des industries mécaniques ;

Vu les statuts du Centre technique des industries mécaniques ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 23 novembre 2022 portant nomination au Conseil d'administration du Centre
technique des industries mécaniques (CETIM) est abrogé.

Article 2

Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre technique des industries
mécaniques:

Au titre des représentants des chefs d'entreprises

- M. Lionel BAUD
- M. Frédéric CAVOLEAU
- Mme Carole GRATZMULLER
- M. Nicolas GROSDIDIER
- Mme Geneviève JURY
- M. Jean-Noël MATHIEU

- M. Henri MOREL
- Mme Annabel VIGIER
- M. Pascal VINZIO

Au titre des représentants des personnels techniques

- M. Maxime SAUVÉ
- M. Jean-Philippe JUIN
- M. Eric VIDAL

Au titre de personnalités représentant l'enseignement technique supérieur ou particulièrement compétentes

- Mme Elisabeth MASSONI
- Mme Pascale CHUDZINSKI
- Mme Véronique FAVIER

Leur mandat expirera le 22 novembre 2025.

Article 3

Le chef du service de l'industrie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 1^{er} février 2023,

Pour le ministre et par délégation,
Pour le directeur général des entreprises,
Le chef du service de l'industrie,
R. BONENFANT